

DEMANDE D'INTERVENTION SOCIALE



Aide à la Scolarité : Bac Pro/BEP/CAP : Apprentissage/
Alternance

Aide aux Etudes Supérieures - Apprentissage/Alternance
(Hors études par correspondance et contrat de
professionnalisation)

APICIL PREVOYANCE

MICILS (APICIL Mutuelle à partir du 01/01/2019)

A RETOURNER COMPLET AVANT LE 31 Décembre 2018

IDENTITE de l'adhérent

N° Client :

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

N° Sécurité sociale :

Adresse :

Situation Familiale :

Célibataire

Vie Maritale

Séparé(e)

Divorcé(e)

CP Ville

Marié(e)/Pacsé(e)

Veuf(ve)

Téléphone Domicile et Portable

Adresse Mail

IDENTITE DE VOTRE CONJOINT(E) OU DE VOTRE CONCUBIN(E)

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

N° Sécurité sociale :

Date de Décès (éventuel) :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Situation Professionnelle	Vous	Votre Conjoint(e) ou Concubin(e)
Actifs :		
Votre profession		
Votre employeur		
Demandeurs d'emploi :		
Date licenciement		
Dernier employeur		
Retraités :		
Date de prise de retraite		
Dernier Employeur		

Vos ressources 2017		
----------------------------	--	--

ENFANT(S) OU AUTRE(S) PERSONNE(S) FISCALEMENT A CHARGE

Nom et Prénom	Date de naissance	Nature des études suivies ou profession	Lieu de résidence	
			Au domicile des parents	A l'extérieur

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- **Photocopie intégrale du (ou des) livret(s) de famille** (s'il s'agit de votre 1ère demande)
- Notification de **refus de votre demande d'aide aux études de la caisse de retraite complémentaire dont vous relevez (s'il s'agit de l'institution Agira Retraite Salariés ou Agira Retraite Cadres, vous n'avez pas ce document à fournir)**
- **Avis d'impôt 2018** (sur les revenus 2017) de toutes les personnes qui résident au foyer : Concubins, Enfant(s), Pacs, etc...
- **Certificat(s) de scolarité 2018/2019** de (ou des) enfant(s) concernés par la demande et **copies des contrats d'apprentissage ou d'alternance** s'il y a lieu
- Copie du **dernier bulletin de salaire** de l'adhérent à Apicil Prévoyance ou Micils
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** à votre nom

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT
ET SERA CLASSE SANS SUITE**

OBSERVATIONS EVENTUELLES

Un seul dossier de demande par foyer sera recevable auprès d'APICIL PREVOYANCE ou MICILS

J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans ce dossier sont exacts

Date :

Signature :

Les données personnelles collectées et traitées sont nécessaires à l'étude de votre dossier de demande d'intervention sociale. Ces informations sont obligatoires et ne sont destinées qu'aux services compétents intervenant dans ce cadre ainsi qu'aux tiers dûment habilités lorsque cette communication est strictement nécessaire pour le traitement de votre demande. Les données personnelles ne sont pas conservées au-delà des durées de prescription et de conservation en vigueur. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif du Groupe APICIL. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement, une limitation ou opposition au traitement, la portabilité de vos données, ou introduire une réclamation ou des directives post mortem en écrivant à : Groupe APICIL - Délégué à la protection des données (DPO), Service Relation Client - 38, rue François Peissel, 69300 Caluire et Cuire. Plus de détails sur : www.apicil.com/protection-des-donnees-personnelles.

A lire attentivement

**AIDES A LA SCOLARITE
BOURSES D'ETUDES SUPERIEURES**

ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019

IMPORTANT : Vous devez prioritairement adresser votre demande à la caisse de retraite complémentaire dont vous relevez.

(Ces aides seront octroyées dans la limite du budget disponible)

○ **DATE LIMITE RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS : 31/12/2018**

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Toute absence de documents non justifiée entraînera un refus.

Vous disposez de la zone « observations éventuelles » au dos de cette page pour expliquer l'absence d'un document ou une situation particulière.

○ **Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.**

Une réponse écrite vous sera communiquée à la fin de la période de traitement des dossiers d'aides.

Dossier à renvoyer en priorité à l'adresse mail ci-dessous :

action_sociale.apicil@apicil.com

A défaut, par courrier à l'adresse suivante :

**GROUPE APICIL
SERVICE ACTION SOCIALE
38 Rue Francois Peissel
69300 CALUIRE ET CUIRE**

~~☎~~ ***DANS UN SOUCI D'EFFICACITE ET DE RAPIDITE DE TRAITEMENT DES DOSSIERS, NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS PRENDRE CONTACT PAR TELEPHONE AVEC NOTRE SERVICE.***